

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 24 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt quatre juillet à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Saint Désiré, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 17 juillet 2025

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 21

Etaient présents : Mesdames et Messieurs COULANJON J., DUBREUIL A., MANGERET C., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., AVELINE P., PENAUD JP., BOUTET S., CHABROL JE., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., NOWAK P., ROUYAT H., LAMY R., JACQUOT C., PALLIOT JM

Délégués excusés : DOUSSET B., CHEMINET JL (pouvoir à A. DUBREUIL), CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), DEFFONTIS S. (pouvoir à P. AVELINE), ROLIN S. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), ANTONIOTTI L. (pouvoir à R. LAMY), PETIT E.

Acceptation de l'offre de l'entreprise SMTPB – Travaux d'extension de la ZAC des Richardes

Le Président rappelle au Conseil Communautaire que dans le cadre de l'extension de la ZAC des Richardes à Huriel, il est nécessaire de procéder aux travaux préparatoires, comprenant notamment le défrichement préalable au bornage des lots.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 7 avril 2025 en présence de BTM Etudes pour examiner la seule offre reçue émanant de l'entreprise **SMTPB**.

Afin de permettre le démarrage effectif du chantier, il appartient au Conseil Communautaire de se prononcer sur l'acceptation de cette offre et d'autoriser la signature de l'acte d'engagement correspondant.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ d'accepter l'offre de l'entreprise SMTPB d'un montant de 474 180 € HT pour la réalisation des travaux liés à l'extension de la ZAC des Richardes,
- ✓ d'autoriser le Président à signer l'acte d'engagement correspondant ainsi que tout document afférent.

Pour copie conforme,
Huriel, le 28 juillet 2025

Le Président,
Jean-Elie CHABROL

